



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Fermeture hebdomadaire des boulangeries paneteries (FEB)

Question écrite n° 3004

#### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'obligation légiférée de fermeture hebdomadaire uniquement pour les boulangeries et paneteries en dehors des autres métiers de bouche. Les résultats d'une évaluation IFOP/FEB mettent en évidence le souhait des consommateurs d'une ouverture 7 jours sur 7 pour des raisons de proximité et de praticité dans le respect toutefois de la liberté d'entreprendre de chaque artisan. Il est également fait état par cette interdiction du manque à gagner de la profession lié à ce jour sans activité ainsi que l'incidence sur la création d'emplois supplémentaires. Compte tenu de cette situation, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3004

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** [Agriculture et alimentation](#)

**Ministère attributaire :** [Économie et finances](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 novembre 2017](#), page 5652

**Question retirée le :** 28 novembre 2017 (Retrait à l'initiative de l'auteur)